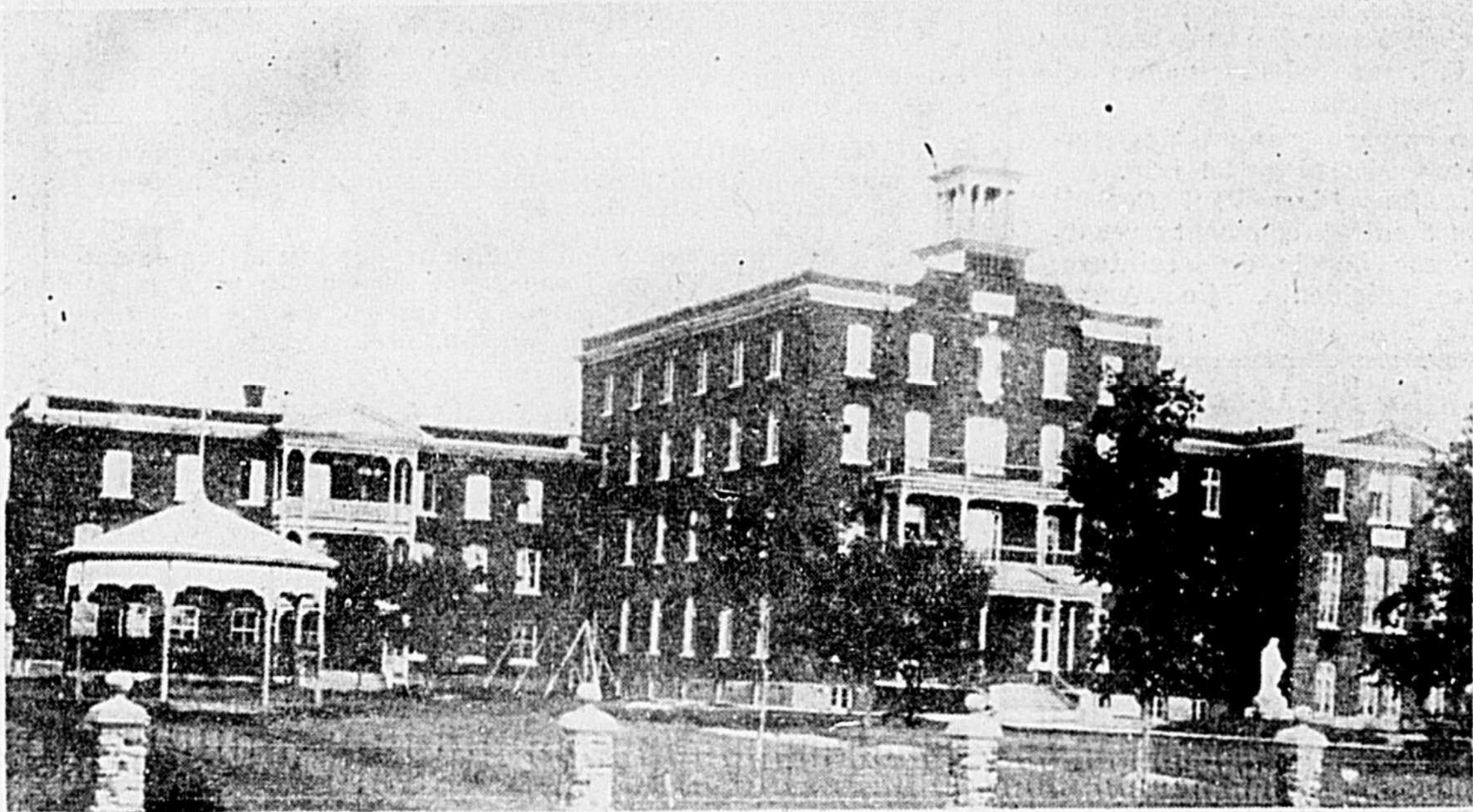


Les cent ans d'apostolat des Soeurs de Sainte-Anne au couvent de Rawdon

Histoire de la fondation - Débuts pénibles - Expansion incessante et accélérée



Couvent de Rawdon

Les huit et neuf mai prochains marqueront de grandes fêtes à l'Académie Sainte-Anne de Rawdon. On y commémorera l'arrivée des religieuses et le développement providentiel de l'oeuvre difficile et nécessaire qu'elles venaient implanter.

L'Histoire rapporte que la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne songeait depuis longtemps à fonder une mission pour s'assurer des recrues de langue anglaise. Or, à cause de son bon climat, de son site pittoresque, de sa population anglaise et irlandaise sincèrement sympathique, la paroisse de Rawdon retint le suffrage des Autorités.

Sur le conseil de M. l'abbé Thomas-Hercule Clément, curé d'alors, elles achetèrent une propriété appartenant à M. Richard-Edward Corcoran, ancien employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le 16 octobre 1865, le contrat était signé au presbytère de Saint-Jacques en présence de M. l'abbé Louis-Aloïse Maréchal, Supérieur ecclésiastique de la Communauté.

La dite propriété comprenait une maison en pierre, un magasin et autres dépendances, ainsi qu'un lopin de terre de treize arpents. M. Corcoran céda le tout pour une somme de douze cents piastres, payable par la pension et l'enseignement de ses quatre filles, orphelines de mère.

ment! Les chroniqueurs parlent d'une maison en troncs d'arbres sombre et délabrée. On accepta cependant!

Admirables d'énergie et de confiance en Dieu, les deux mêmes religieuses vinrent s'installer dans cet abri d'occasion, où la neige et la pluie pénétraient librement. Au lieu de se plaindre, les chères Soeurs se consacraient gaiement chaque matin, la neige ou la pluie, descendant sur la toile cirée qui protégeait leurs grabats. Soeur Marie-Mechtilde, ne pouvant dormir le visage enveloppé, ouvrait un parapluie au-dessus de son oreiller, chaque fois que le mauvais temps s'annonçait pour la nuit...

rie-Stanislas, à son tour, ajouta un étage à la maison de 1867 et installa des balcons qui rajouissent l'ensemble (1890).

Ces travaux très appréciés n'étaient que des préludes aux améliorations considérables qui devaient suivre. En 1902, d'abord, par les soins de Soeur Marie-Victorine, construction d'une annexe à trois étages, 60 par 50 pieds, et plus tard, en 1921, à l'extrémité-est de la bâtisse, addition d'une aile non moins imposante, sous la direction de Soeur Marie-Athanasie.

En même temps que se déployait en beauté, cette aile généreuse de 1921, tout l'édifice déjà existant était recouvert de briques solides. Sous ce revêtement uniforme, ont disparu les signes de vétusté; tellement qu'il faut consulter l'acte de naissance de l'aïeule, pour la discerner au milieu des jeunes constructions qui l'entourent.

En feuilletant L'Histoire du Couvent de Rawdon, on est frappé de l'unité de vue et d'accent qui caractérise les Supérieures depuis le début jusqu'à nos jours. On dirait le même esprit qui pense, le même coeur qui se donne.

Les Supérieures qui se sont succédées de 1865 à 1965 furent: Soeur Marie-François-Xavier (1865-1866); Soeur Marie-Mechtilde (1866-1871); Soeur Marie-Victoire (1871-1872); Soeur Marie-de-la-Purification (1872-1882); Soeur Marie-Stanislas (1882-1889); Soeur Marie-Antoinette (1889-1900); Soeur Marie-Victorine (1900-1906); Soeur Marie-de-la-Miséricorde (1906-1907); Sr Marie-Albérie (1907-1910); Sr Marie-Valérie (1910-1912); Sr Marie-Ida-de-Jésus (1912-1918); Soeur Marie-Colombe (1918-1919); Soeur Marie-Amédée (1919-20); Soeur Marie-Athanasie (1920-26); Soeur Marie-Odilon (1926-1932); Soeur Marie-Georges-Emile (1932-1938); Soeur Marie-Jean-Gabriel (1938-1944); Soeur Marie-Jean - de - l'Eucharistie (1944-1950); Soeur Marie-Jean - Gabriel (1950-1951); Soeur Marie - Anne - Gilbert (1951-1954); Soeur Marie - Emma - du - St-Sacrement (1954-1960); Soeur Marie - Théophanie (1960-).



Mgr Vincent Piette, curé

Une telle situation pour être vaillamment consentie n'en était pas moins pénible. Après six mois d'héroïque endurance, les deux fondatrices songèrent à demander leur rappel. Lorsque, le 22 juillet 1866, Monsieur Bourget vint à Rawdon en visite pastorale, informé de la situation intenable où se trouvaient les Soeurs, et surtout de la tentation qu'elles avaient de partir, le saint évêque se rendit les voir; et, dans une vue prophétique, comme il en eût parfois, il s'écria: "Ne fermez pas cette mission! Un jour viendra où le couvent de Rawdon sera un grenier pour votre Communauté!"

Monsieur Bourget ajouta qu'il fallait bâtir un couvent; et il donna sur le champ à M. le Curé Rémillard, l'ordre d'y pourvoir, l'autorisant à organiser des quêtes à cet effet dans les paroisses environnantes. Les chœurs ainsi réglés, Monsieur Bourget permit aux Soeurs de laisser la mission et de rentrer à Saint-Jacques. Les enfants pleuraient et ne voulaient pas s'en aller, disant qu'il n'y aurait plus d'école, et qu'elles ne verraient plus les Soeurs...

Par bonheur, dès septembre 1866, l'entreprise du futur établissement était confiée à M. Charles Magnan. La Communauté, moyennant hypothèque sur ses immeubles avait emprunté la somme de quatre mille piastres, au taux de sept pour cent. Les travaux s'effectuèrent avec diligence; si bien que le quatre février dix-huit cent soixante-sept, les religieuses revenaient à Rawdon prendre possession du couvent.

La construction mesurait quarante pieds par trente; ce qui semblait suffisant. Mais avec l'excellente renommée qui s'attacha bientôt à la maison commença d'urgence la litanie des agrandissements.

L'administration de la Mère Marie-de-la-Purification signala déjà une allonge d'une trentaine de pieds (1878) avec addition d'une galerie (1880). Soeur Ma-

rie-Stanislas, à son tour, ajouta un étage à la maison de 1867 et installa des balcons qui rajouissent l'ensemble (1890).



Mme Joseph Barrette, présidente de l'Amicale

LE GRENIER QU'ANNONÇAIENT MONSIEUR BOURGET — "Rawdon sera un grenier pour votre Communauté", avait dit l'Archevêque de Montréal aux Soeurs de Sainte-Anne, en 1866. Il semble que cette parole prophétique soit aujourd'hui réalisée. En effet, l'Académie Ste-Anne de Rawdon est un vrai grenier au point de vue moral et social. Riche des biens matériels, elle dispense à la jeunesse le trésor d'une formation solide, adéquate aux nécessités de l'heure...

Initiation des C. de C.

à St-Lin le 25 avril

7 h. 30 a.m. Rassemblement à la salle du CONSEIL pour les CANDIDATS et les MEMBRES. Les proposants devront voir à ce que leurs CANDIDATS soient arrivés pour cette heure.
 8 h. a.m. Messe à l'église paroissiale.
 8 h. 45 a.m. Déjeuner pour les CANDIDATS offert par le Conseil. Déjeuner libre pour les MEMBRES.
 9 h. 30 a.m. Initiation au PREMIER et DEUXIEME degré de L'ORDRE: Conférée par les officiers du CONSEIL LOCAL sous la présidence de M. Claude Piché, grand chevalier.
 12 h. 30 p.m. Dîner pour les CANDIDATS au caféteria de l'école SIR WILFRID-LAURIER. Dîner offert par le CONSEIL. Di-

ner libre pour les MEMBRES.
 1 h. 45 p.m. Départ EN PARADE pour la Salle du CONSEIL: candidats et membres.
 2 h. p.m. Photo des CANDIDATS et des MEMBRES présents.
 2 h. 30 p.m. INITIATION au troisième degré de L'ORDRE sous la présidence de Frère DENIS PERRON, député de district no 19. L'officier conférant sera Frère Paul-Osée Leduc, député de district no 21.
 Pour la bonne marche de l'initiation et pour se conformer à notre constitution aucune LIQUEUR ALCOOLIQUE ne sera tolérée. Nous demandons la bonne collaboration de tous les MEMBRES afin de faire un franc succès de cette INITIATION.

Souscription à la Croix-Rouge

La section 168, tiendra sa campagne et recueillera à domicile les dons en faveur de la Croix-Rouge du 26 avril au 15 mai

Nous invitons les citoyens des trois paroisses de notre section à ouvrir leurs coeurs et leurs bourses.
 Plusieur ont bénéficié des faveurs de la Croix-Rouge et l'oeuvre mérite notre encouragement. Notre objectif est fixé à \$700.00. Nous espérons non seulement le réaliser mais le dépasser.

que lui versent chaque année les mouvements d'action catholique.

Rendons hommages à la J.E.C., inspiratrice du noble idéal que poursuivait avec tant de soin les groupements annexes: Association de Marie-Immaculée, Service Missionnaire des Jeunes, Ciné-Club, Cercle des Jeunes Naturalistes, Equipés de Liturgie, de Folklore, de Musique, de Chant, etc.

Les affamés d'esthétique, de haut savoir bilingue, et surtout de vertu chrétienne connaissent bien la route qui conduit à Rawdon.

Dans l'espace de cent ans, 14,195 élèves y sont venues chercher la préparation indispensable à leurs devoirs futurs. De ces privilégiées, 662 ont obtenu le diplôme de l'Instruction publique (section française) et 560, le couronnement de leurs études au cours commercial (section anglaise).

Ces bons résultats, de même que les nombreux lauriers cueillis dans les concours spéciaux, expliquent le rayonnement de l'oeuvre admirable qui s'accomplit à Rawdon, savoir: aider les jeunes filles de chez nous à se familiariser avec la langue seconde, sans quitter la Belle Province!

COURS SECONDAIRE FRANÇAIS

En 10e et 11e années (scientifique et générale) l'enseignement se donne en français; mais les élèves bénéficient chaque jour d'environ trois heures de conversation anglaise. — "Crois ou meurs!" disait le Coran... — "Parle anglais ou tais-toi", répète la loi rigide de la Conversation Anglaise...

Les intéressées s'ingénient à comprendre et à se faire comprendre: il y a le langage des yeux... il y a le bredouillement... et surtout en dernière instance, le recours au dictionnaire... souvent au professeur. Quiconque a bon vouloir tient jusqu'au bout, et conquiert la clé du succès!

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

Bien avant que soient édités les Recommandations du Rapport Parent, le Couvent de Rawdon préparait pour le "Monde du Travail" des ouvrières compétentes honnêtes et consciencieuses. Que de précieuses collaborations ont été fournies depuis l'établissement du Cours Commercial anglais en 1938!... Les hommes d'affaires s'amènent de partout retenir les services des finissantes...

Ces jeunes filles d'ailleurs possèdent une double culture, n'étant admises d'ordinaire qu'après la onzième année régulière, des cours d'étude ap-

prochés par l'Etat.
 Chaque année, les plus brillantes élèves du Cours Commercial participent à l'Exposition Internationale de sténographie anglaise intitulée: ORDER OF GREGG ARTISTS' EXHIBIT. Il s'agit pour les candidates de présenter un article sténographié dont les signes offrent une précision aussi parfaite que possible.

Immanquablement, l'Académie Sainte-Anne de Rawdon s'est classée à l'honneur, obtenant, soit une Mention Spéciale (1960), soit une Bannière ou une Plaque, avec l'inscription: O.G.A. Contest, 6th Place (1961) O.G.A. Contest, 7th Place 1962; Prize School 1963; O.G.A. Exhibit 1964.

En plus de ces distinctions très appréciées, seize concurrentes recevaient en 1965, une EPINGLE D'OR, témoignage de l'excellent travail jugé à New York.

Ainsi plongeées dans une ambiance saturée d'anglais, les étudiants, nous l'avons dit, apprennent à parler convenablement la langue anglaise. Mais n'allez pas croire que pour autant, elles négligent le français. A preuve, l'an dernier, lors des examens officiels de 10e et 11e années, à l'item "Français" deux élèves de l'Académie Ste-Anne de Rawdon décrochèrent les premières places.

Bien plus, les classes sus-dites remportèrent la palme sur les autres groupes du district No 12. Les félicitations et les récompenses apportées par M. l'inspecteur F. Bellerive grandirent la joie des heureuses gagnantes.

Les succès scolaires sont des encouragements légitimes pour les professeurs et pour les élèves. Mais les vocations religieuses sont la couronne d'honneur d'une Communauté. Au Couvent de Rawdon, les archives font mention de quatre-vingt-cinq recrues, dont vingt-trois de Rawdon même.

Et voilà les gloires les plus pures, les joyaux les plus éclatants qui brillent pour louer le Seigneur de tout le bien accompli depuis cent ans, au plateau des Laurentides, par les Filles de Mère Marie-Anne.

Les Fêtes de l'action de grâce commenceront bientôt. L'Amicale va bouger, grâce à sa Présidente actuelle, Mme Joseph Barrette, et à son Conseil actif; grâce aussi à toutes les anciennes désireuses de chanter leur reconnaissance à l'Alma Mater.

Soeur Supérieure a lancé l'appel vers tous les foyers des chères Amicalistes... Il faut qu'une réunion spectaculaire prouve à toute la Province, l'immortalité de cette fleur belle entre toutes, la fleur du SOUVENIR!
 Anne-des-Monts

Centenaire de l'Académie Ste-Anne de RAWDON

A l'occasion du Centenaire de l'Académie Ste-Anne de Rawdon, la supérieure du pensionnat et le conseil de l'Amicale invitent cordialement les anciennes élèves à un CONVENTUM fixe au samedi 8 mai 1965.

Mme Joseph Barrette, présidente
 Soeur Marie-Théophanie, supérieure

PROGRAMME:

- 1 h. 30 p.m. Arrivée.
 - 2 h. 00 p.m. Rencontre fraternelle et visite de la maison.
 - 4 h. 00 p.m. Hommage de bienvenue au sous-sol de l'église.
 - 4 h. 30 p.m. Souper (la carte d'admission vous sera remise au Couvent dès votre arrivée).
- Veuillez à l'Académie pour toutes celles qui le désirent.
 P.S.: Cette invitation peut être considérée comme personne et toute ancienne élève qui n'aurait pas été contactée par ailleurs nous ferait plaisir en envoyant un mot pour s'inscrire.

Entente entre le Collège de l'Assomption et la C. S. R. de Lanaudière (Joliette)

A compter de septembre 1965, tous les élèves du territoire de la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LANAUDIERE (Joliette) qui s'inscriront au

cours secondaire classique au COLLEGE DE L'ASSOMPTION, n'auront plus à payer de frais de scolarité. Une entente entre

les deux autorités en cause vient d'être conclue à ce sujet, pour l'année académique 1965-1966.

Pas une goutte de boisson alcoolique... pour eux et les autres

(ST-JACQUES D.N.C.) Dimanche le 11 avril réunion des Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc. Une cinquantaine de personnes sous la présidence de M. l'abbé P. Houle et René Mailhot assistent à l'assemblée.

M. R. Lamarche, président régional, invités à prendre la parole se dit heureux d'être parmi nous. Profitant de l'occasion il veut mettre au point une question qui se pose très souvent depuis que les règlements de l'Association ont été élargis. "Est-il maintenant permis pour un Lacordaire ou une Jeanne-d'Arc de prendre un verre de vin, pour saluer lors d'une réception de noces ou à toute autre réception?" nous demandent-ils? Non, ce n'est pas permis, rien n'a été changé de ce côté-là.

L'abstinence totale, des liqueurs alcooliques, de la bière, du vin, a toujours été et demeure l'essence de notre engagement. Notre engagement fait sur notre honneur exige la totalité.

C'est l'esprit de sacrifice, car c'est là le prix de notre apostolat, n'est-ce pas enlever le principal pilier du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc.

M. Poitras à son tour nous dit quelques mots des forum Mat Talbot. La réhabilitation est une des responsabilités premières de l'association, c'est à Mat Talbot que la responsabilité trouvera matière à se renseigner sur ses obligations; c'est là qu'il orientera le buveur, c'est là qu'il rencontrera de réels apôtres Lacordaires, des compétences en réhabilitation, enfin un prêtre qui le dirigera. Toutes les semaines, à Joliette a lieu un forum Mat Talbot. Combien assisteront à cette soirée? L'Instruction n'est pas nécessaire pour ce travail, mais le coeur est indispensable, l'amour de son prochain, l'amour du buveur, enfin être un apôtre qui veut aider le malheureux buveur pour tous les moyens possibles.

Sincères félicitations, à deux personnes qui recevaient leur bouton Lacordaire à celles qui signaient leur carte d'entrée dans le mouvement. Enfin nos meilleurs vœux à tous ceux et celles qui recevaient leur diplôme de 10 ans d'abstinence totale. Puissez-vous par votre exemple et vos sacrifices aider à "ramener" quelques-uns des 100.000 alcooliques de la province.

FELICITATIONS
 A M. Jean Archambault, étudiant en science sociale à Trois-Rivières qui était responsable dernièrement d'une exposition dans cette ville des oeuvres de broilage exécutés à la prison. CINEMA
 Dimanche le 25 avril à la salle de l'Ecole Esther Blondin, projection des grands films

Psychose et Le Baiser du Vampire à 2 heures et à 8 h. p.m. pour enfants dans la matinee et adultes le soir. Admission: 35 sous et \$1.00.
 Bienvenue à tous.
 DECES BERTRAND
 Le 11 avril, Mme veuve Amédée Bertrand (Mary Lachapelle) âgée de 91 ans, tertiaire et dame de Ste-Anne.

Dans le deuil, ses enfants: le R.P. François-Marie, servite de Marie d'Ayers Cliff, MM. Mme Téléphone Bertrand de Joliette, Noël Bertrand, Mme Vital Boisseau (Aurore) de Montréal, Mlle Germaine de St-Jacques, 12 petits-enfants et 40 arrière petits-enfants, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes William Bertrand et Camille Marsan.

Funérailles, le 14. M. l'abbé Lefebvre, vic., fit la levée du corps et le Père Bertrand, son fils, chanta le service. Au choeur: Mr O. Bonin, M. l'abbé Jos. Perreault, cousin, le R.P. Breault, provincial, plusieurs Servites de Marie et des Frères de St-Gabriel.

Porteurs: MM. Emilien Roy, Philias Ganon, Adrien Gagnon et Médéric Venne.
 Nos sympathies.

POUR "VOS" SCOUTS
 Vous serez là, tous les amis des jeunes à la partie de cartes des scouts le 24 avril, 8 h. au sous-sol de l'Eglise. Prix de table, de présence un service de vaisselle et les services des jeunes vous attendent.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES LOISIRS
 Les loirs de Saint-Jacques (O.T.J.) tiendront leur assemblée annuelle lundi le 26 avril prochain à l'école Secondaire St-Louis de France à 8 heures p.m.

A cette réunion l'on procédera à l'élection des membres du comité de direction. Comme ces directeurs vous représentent dans le domaine des loisirs, nous comptons sur votre présence. Le problème "Lo-

sirs est toujours un problème actuel, vous devez vous y intéresser. Les loirs c'est l'affaire de tout le monde. Cette réunion sera le moment voulu pour apporter vos suggestions.

Le comité actuel des loirs est composé de MM. G. Payette, président, Réjean Bédard, vice-président, Claude Lépine, trésorier, Mme Lucien Archambault, MM. Réginald Lachapelle, Georges Melançon, Jean-Paul Venne, Art. Réal Dupuis, Gilles Varin, directeur et Mlle Gertrude Marsolais, secrétaire.

Quatre directeurs: Mme Lucien Archambault, M. Gaetan Payette, Réjean Bédard et Gertrude Marsolais acheminent leur terme mais peuvent être réélus.
 Bienvenue à tous les intéressés!

MARIAGES
 LAJOIE-SICARD — Le 24 avril M. André Lajoie, fils de M. et Mme Edouard Lajoie et Adrienne St-Georges à Mlle Jeanette Sicard, fille de M. et Mme Lucien Sicard. Témoins: les deux pères à l'Assomption. Meilleurs vœux!

LAPAME-MIREAULT — Le 24 avril, M. Denis Lapalme, fils de M. et Mme Ronald Lapalme et de Gilberte Lapalme de Joliette à Mlle Pierrette Mireault, fille de M. et Mme Denis Mireault (Marie Thuo) Témoins: les deux pères.
 Meilleurs vœux!

BAPTEMES
 JOLICOEUR: Le 17 avril, M. Diane, Sylvie, Gisèle, enfant de M. et Mme Fernand Jolicoeur (Suzanne Beauchamps). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Péloquin (Gisèle Jolicoeur) de Montréal, oncle et tante. Félicitations!

DUCHARME: Le 18 avril, J. Mario, Daniel enfant de M. et Mme André Ducharme (Laurence Gadoury). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Ducharme (Claire Roland) de St-Céphas, grands-parents. Félicitations!

Collège Champagneur de Rawdon

Derniers examens d'admission au cours classique

CANDIDATS: Elèves ayant fait une bonne 7e ou une 6e particulièrement réussie.

DATES D'EXAMENS: dimanche 25 avril et 2 mai

HEURE: 1.45 heure de l'après-midi.

N.B.—Prière d'apporter le bulletin scolaire.

Nos jeunes sont capables

Quand on confie des responsabilités à nos jeunes, avec la direction éclairée de personnes dévouées et compétentes, c'est merveilleux de belles réalisations.

(ST-CALIXTE D.N.C.)

Les croisés de l'école St-Joseph ont vécu une des plus belles semaines de l'année. Les intéressantes activités de notre revue "Vouloir" n'ont certes pas fait de nous des saints et saintes à canoniser, mais nous ont aidé à mieux comprendre pratiquement notre vie de chrétiens marchant sans cesse en compagnie de notre Chef "Jésus".



Yves Poirier, Yvan Marion, Michel Aubin, Solange Plante, Louise Plante, Marjolaine Marois, participants modernes de la "dernière Cène".



Mlles Colombe Cloutier, Francine Poirier, Marielle Joly et Marielle Ducharme expliquent la condition des baptisés.

Chaque journée fut confiée à l'une ou l'autre de nos 5 équipes. La revue "Vouloir" fut mise en pièce, pour être servie en mets délicieux et procurer à chacun une meilleure santé spirituelle.

Chant: Rencontre, et Petit Nègre, sketches, reportages et discours furent très bien rendus. Jeudi, le 25, avec la Vierge de l'Annonciation, nous avons fait le passage d'une table à l'autre. En effet, à 2 heures, nous participions à une collation communautaire pour ensuite nous recueillir à la Table du Banquet Eucharistique à 4 heures. Les chants de psaumes et les dialogues avec le prêtre, ont prouvé que les croisés étaient vraiment en rencontre avec le Seigneur.

Cette semaine inoubliable, s'est terminée par un rappel de nos diverses activités devant nos parents et amis, environ une centaine, qui se sont intéressés à visiter notre exposition d'Albums, dessins et découpages, fruits de nos cueillettes journalières illustrant "Rencontre du Seigneur" dans les Sacraments, comme fils ou fille de l'Eglise dans les vocations et comme apôtres missionnaires en Afrique. Six grands panneaux blancs furent tapissés d'illustrations sur les sacraments et sur les vocations.



A la rencontre du Seigneur avec des chants de Joie — pour que l'on prie sur de la beauté.

Puisse le Seigneur féconder de sa grâce toutes ces rencontres qui ont capté si fort, nos bonnes volontés, afin que nous puissions lui présenter un jour la gerbe d'une belle récolte.

Grand "Merci" à toutes les personnes qui sont venues nous encourager par leur présence et leurs applaudissements. Félicitations à Mme Emilien Marion, gagnante des magnifiques peintures murales, tirées à cette occasion.

Merci tout spécial à M. le Curé, qui a tenu à marquer de sa présence, chacun de nos rassemblements au cours de cette semaine très enrichissante.

A la rencontre... du Seigneur! Joyeuses Pâques à tous les amis de la Croisade!

La Responsable de la Croisade

2 mai 1965 course de canots "St-Lin à St-Roch"

(ST-LIN D.N.C.) Pour une troisième année consécutive aura lieu le spectaculaire course d'un parcours de 14 milles.

Cette année au plaisir de tous les concurrents la course sera complètement libre: c'est-à-dire que les portages ne seront pas obligatoires "Aux plus audacieux la chance ou la malchance". Cependant les canots ne devront pas être plus longs que 16 pieds et pas moins de 30 pouces de large. Les avirons auront un maximum de 9 pouces de large.

PROGRAMME: 26 avril: N'oubliez pas à 8 heures p.m. aura lieu à l'Hôtel de Ville de St-Lin des Laurentides l'assemblée des canotiers.

1. Dernière soirée pour s'enregistrer à la course. 2. Tirage au sort de l'ordre des départs. 3. Chaque équipe devra avoir un représentant à cette assemblée.

Tous les canotiers amateurs seront acceptés.

2 mai: 1 h. 30 p.m.: Vérification et bénédiction des canots (près du pont). 2 h.: 1er départ et les autres à une minute d'intervalle.

Fin de la course à St-Roch "Le Majeau" en présence de la "Garde Sir Wilfrid Laurier". A 8 h. p.m. soirée dansante à la Salle des Chevaliers de Colomb de St-Lin où aura lieu la distribution des trophées.

Environ 50 canotiers participeront à cette course. Nous comptons sur votre esprit sportif pour encourager les vendeurs de Tags. Les cotisations seront appréciées afin de bien récompenser les concurrents. QUI SE MERITERA LE TROPHÉE "MAURICE"??

Bienvenue à tous. Pour information: M. Normand Henri, St-Roch, Tél. 832-2824. M. Claude Deslongchamps St-Lin, Tél. (jour) 223-2537 — (soir) 223-3414.

Organisé par: Le Comité des Loisirs de St-Lin Inc. FELICITATIONS A NOS JEUNES TALENTS

Dimanche soir, le 11 avril, au couvent de St-Lin, audition de musique et de chant sous la présidence de M. le Curé Paul Valois.

Soeur René du St-Esprit, professeur de piano, a accompli un travail gigantesque. Les petits "bout-en-train" de 6, 7, 8 ans et plus promenaient leurs doigts sur le clavier avec une souplesse et une dextérité remarquables. Leurs soeurs aînées interprétaient avec une âme une berceuse ou une sonate. Ce récital de piano où s'intercalaient un solo de chant et une récitation donnait place aux "Voix de Bretagne" qui ont chanté de belles mélodies de leur âge.

Cette soirée fut très agréable et prouve qu'il y a encore des garçons et des filles prêts à sacrifier des heures de loisirs pour se cultiver. Bravo! Merci chers petits et merci à Soeur Supérieure et à Soeur René du St-Esprit qui ont préparé ce concert.

INVITATION DE LA J.R.C. Vendredi soir le 23 avril à 8 heures, rassemblement général de tous ceux qui participeront à la Semaine Nationale de la J.R.C. 65. BON TRAVAIL A L'U.C.F.R.

Rapport de l'assemblée du treize avril par Mme Joseph Bohémier.

1. Nous avons le grand bonheur de retrouver parmi nous notre dévoué pasteur, M. le Curé Paul Valois, absent depuis quelques mois à la suite de maladie et de convalescence bien méritée. Nous lui souhaitons une santé plus florissante.

2. Nous sommes heureuses aussi d'accueillir la présidente de secteur Mlle Juliette Charbonneau de St-Henri de Mascouche. Celle-ci était venue aider les dirigeants à préparer l'assemblée actuelle.

et expliquée par M. le Curé 3. La partie religieuse dirigée et expliquée par M. le Curé porte sur ce sujet: "Le droit de l'enfant à l'éducation chrétienne."

Voici les points essentiels de

cet entretien. L'enfant a droit d'être cultivé dans l'instruction chrétienne afin de la vivre plus intensément. Pour cette raison, les éducateurs doivent prendre en mains leurs responsabilités, se renseigner sur les nouvelles méthodes pédagogiques qui ont trait à l'éducation religieuse, afin que l'enfant en jouisse davantage. Un bon moyen de se rendre compétent, nous dit-on, serait d'assister aux réunions de Parents-Maîtres, où tous peuvent exprimer leurs opinions. Celles-ci, après avoir été discutées et amendées par les autorités, aideront peut-être notre jeunesse à s'épanouir chrétiennement.

Puis, Mlle Juliette Charbonneau prend la parole. Elle félicite pour la bonne marche du cercle et termine en nous donnant quelques conseils pratiques: la femme ayant un très grand rôle à jouer dans la so-

ciété, doit se renseigner aux réunions mensuelles du cercle; elle doit prendre connaissance de la revue Femmes Rurales et l'étudier pour en tirer suggestions et conclusions qui pourront être soumises à la Fédération. Et Mlle Charbonneau propose au cercle de présenter un rapport financier mensuel et d'en faire le compte rendu s'il y a possibilité. Puis, elle demande de faire les élections de façon à ce qu'elles ne dérangent pas la réunion mensuelle. Merci de vos bons conseils Mlle Charbonneau.

4. Mme la Présidente nous annonce que le 26 avril, un paysagiste viendra nous entretenir de l'embellissement de nos rues et de nos demeures. A cette occasion, ce dernier nous présentera quelques documents sur ce sujet. Invitation spéciale à tous les membres de l'U.C.C. avec leurs dames et aux fermières.

Le voyage annuel des fermières est fixé au 22 juin.

5. Mme Pierre-Paul Corbeil nous montre comment recueillir une boucle de ceinture. Notre présidente, Mme André

Alarie fait de même pour ce qui a trait aux boutons. Et nous tenons à remercier Mme Henri Racette qui nous fit goûter à un excellent spaghetti italien. Merci, à Mme Raymond Latendresse qui eut l'amabilité de nous prêter plusieurs pièces de matériels en vogue à l'éché. Félicitations pour la petite parade de mode que nous firent les demoiselles Alarie. Elles portaient de belles robes confectionnées par leur mère et de jolis chapeaux faits par Mlle

Armande Thuot. 7. A la fin de la soirée, on distribua quelques prix. La gagnante du prix de tirage fut Mme Pierre-Paul Corbeil. La gagnante du prix des ouvrages apportés fut Mme Joseph Bohémier. Les gagnantes des prix de présence furent Mmes Dieu-donné Henri, Urbain Grégoire, Emile Champagne et Mlles Juliette Charbonneau et Angèle Henri. A la fin un bon café nous fut servi. Merci.

Municipalité du village de St-Jacques St-Jacques, Cte Montcalm, P. Q.

Règlement No 129

ATTENDU que l'article 57 de la loi de la Régie des Alcools du Québec stipule que dans les municipalités où a pu exister un règlement de prohibition, ce règlement peut être cassé et révoqué en vertu d'un autre règlement.

ATTENDU qu'à la date du 8 février 1965, aucun permis de vente de liqueurs alcooliques n'existant dans la Municipalité du village de Saint-Jacques.

ATTENDU que depuis plus de deux ans aucun règlement relatif à la loi de l'émancipation du Québec ou à la loi concernant la Régie des Alcools du Québec n'a été présenté, adopté ou désapprouvé dans les limites du village de Saint-Jacques.

ATTENDU qu'un bon nombre de contribuables de notre municipalité ont demandé à ce qu'un règlement autorisant l'exploitation de permis d'épicerie, conformément à la loi de la Régie des Alcools du Québec, soit soumis à l'approbation des électeurs dans la Municipalité du village de Saint-Jacques.

ATTENDU qu'il y a lieu de donner l'opportunité à la population de notre municipalité de se prononcer pour ou contre tel règlement.

ATTENDU que pour être en vigueur le dit règlement après avoir été adopté par le conseil municipal, conformément à la loi, être soumis à l'approbation des électeurs de la dite municipalité du village de Saint-Jacques.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été dûment donné

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT, déclaré, statué et décrété ce qui suit:

ARTICLE I

Des permis d'épicerie seulement, conformément à la loi de la Régie des Alcools du Québec, peuvent être exploités dans les limites de la Municipalité du village de Saint-Jacques.

ARTICLE II

Tout détenteur de tel permis d'épicerie est soumis partiellement à la loi de la Régie des Alcools du Québec, et à toutes lois provinciales s'y appliquant.

ARTICLE III

Tout détenteur de tel permis d'épicerie est soumis à tous autres règlements municipaux non incompatibles avec le présent règlement.

ARTICLE IV

Toute réglementation antérieure non conforme au présent règlement est abrogée.

ARTICLE V

Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été approuvé par les électeurs, conformément à la loi.

J. G. BEAUDRY, maire Gilles SINCERNY, sec. trés.

ADOPTÉ le 12 avril 1965 Vraie copie certifiée

AVIS PUBLIC

Le présent règlement sera soumis aux électeurs de la Municipalité du village de Saint-Jacques lors d'un scrutin secret qui sera tenu en la salle municipale de Saint-Jacques en date des 15, 17 et 18 mai 1965, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Gilles Sincerny, sec. trés.

RAWDON

NOCES D'ARGENT:

D.N.C. — Samedi le 10 avril, M. et Mme Gérard Latendresse célébraient au milieu de leurs enfants et parents le 25e anniversaire de leur mariage. Cette fête familiale débuta par une messe d'action de grâces qui eut lieu à 4 h. 30 p.m. et célébrée par M. l'abbé R. Bérubé. Après cette religieuse cérémonie les jeunes époux d'autrefois escortés de leur nombreuse parenté se dirigèrent vers le Kenny's B-B-Q où un

plantureux repas arrosé des meilleurs vins leur fut servi. M. l'abbé R. Bérubé l'invité d'honneur bénit la table et tous firent honneur aux délices dont elle était garnie. Comme digestif M. l'abbé fut invité à adresser le parole et laissa parler son cœur avec humour. Vintrent ensuite les traditionnelles danses de noces ou tous prirent part avec entrain. Plusieurs firent leur part de chant ce qui fit durer la noce jusqu'au petites heures tous se séparèrent avec l'espoir de se réunir pour les noces d'Or. Félicitations et

meilleurs souhaits. BAPTEME:

SANTA: Mary, Lucienne Catherine, née le 2 avril à l'hôpital St Michael à Toronto, enfant de M. et Mme Charlie K. Santa (Linette Guilbeault), Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Guilbeault. Baptisée par le Rév. Père Bésile professeur au Collège Châteauguay durant la veillée Pascale.

St-Roch de l'achigan

LA GRANDE SEMAINE:

D.N.C. — D'année en année, les cérémonies de la Semaine Sainte nous font revivre la première Semaine Sainte. M. le curé a félicité les paroissiens d'être venus si nombreux à tous les offices, surtout à la célébration de la Vigile Pascale, où l'assistance a été plus nombreuse que les années dernières. Pour faire revivre et rendre plus présents les faits et gestes du Seigneur, M. le curé a procédé au lavement des pieds le Jeudi saint les douze apôtres choisis étaient: MM. Rosaire Delisle, Albert Brien, Edmond Lemire, Hermas Lamarche, Maurice Hamelin, Ubald Lamarche, Arthur Lamarche, Ephrem Bellehumeur, Hervé Rivest, Roch Lamarche, Lionel Beaucauge, Jean-Denis Beauchamp. A Pâques, les belles fleurs naturelles décorant tout le chœur annonçaient vraiment la joie du Christ ressuscité. Il faut aussi faire mention du si beau reposoir du Jeudi Saint qui était réellement une invitation à une adoration plus fervente; c'était l'oeuvre de M. le vicarier Audy à qui nous devons aussi les décorations magnifiques à Saint Joseph, pendant sa neuvaïne.

LA CROIX-ROUGE:

La Croix-Rouge, par l'entremise de son représentant, tient à remercier la population de St-Roch pour sa générosité lors de la collecte faite à domicile. L'objectif qui était de \$200. pour la paroisse a été dépassé, car les sollicitateurs ont ramassé la jolie somme de \$232.75. C'est une preuve que les gens savent reconnaître les services de cette oeuvre humanitaire.

PLAN DIRECTEUR:

La Firme des ingénieurs Leroux et Leroux Ass. ayant été engagé par la Corporation municipale, sur recommandation du Comité d'Urbanisme de la Chambre de Commerce de St-Roch, est présentement préparer un plan général sur lequel apparaîtra un relevé des services publics et futurs et également les différents projets futurs. Nous y reviendrons avec plus de détails la semaine prochaine.

Un nouveau système de chauffage s'impose-t-il ?

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED
EN FINANCERA L'ACHAT.
CONSULTEZ

Gérard Mantha
ST-LIN TEL. 223-3212

Entrepreneur autorisé
PLAN D'ACHAT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'HUILE B-A

10 ANS POUR PAYER
AUCUN VERSEMENT INITIAL
FRAIS DE FINANCEMENT MINIMES

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED
SERVICE DE CHAUFFAGE

INSTALLEZ-VOUS MAINTENANT ET COMMENCEZ À PAYER EN OCTOBRE SEULEMENT

Montcalm Electric
SPECIALISTES EN ELECTRONIQUE
VENTE ET REPARATION DE RADIOS — TV — STEREO

Installation de systèmes de haut-parleurs dans édifices publics: églises, collèges, etc.

Succursale
97, boul. des Laurentides Pont Viau
Tél. 663-3102

St-Esprit Cte Montcalm
Tél. 839-2514
22, Ave Des Erables

Offre spéciale du printemps de votre agent "De Laval"

SEPARATEURS "De Laval" neufs ou usagés, "International" usagés.
TRAYEUSES "De Laval" neuves ou usagées, "Surge" usagées, "Co-Op", usagées.
REFROIDISSEURS à lait "De Laval", "Star", "Crino", "Esco", "Stainhorst", 8 et 12 bidons, usagés.
"BULL TANK" "De Laval", 27 et 35 bidons, usagés.
SILO de marque "Martin" à prix spécial.

Assortiment complet de "SKI-DOO" "Bombardier".

Pour informations supplémentaires, adressez-vous à votre agent autorisé "De Laval"

R. DESLONGCHAMPS,
ST-LIN DES LAURENTIDES
Tél. 223-2537 le jour ou 223-3414 le soir

ENCAN

chez M. Jean-Paul Mailhot
GRAND RANG — ST-JACQUES

le 26 avril à midi

60 têtes de bétail de race Holstein comprenant 32 vaches laitières, 8 taures vêlant à l'automne, 8 taures d'un an, 1 taureau d'un an, 11 sujets d'élevage, 2 refroidisseurs à lait de 8 bidons, marque Crino, 26 bidons de 8 gal., 1 trayeuse Coop de 3 chaudières, 1 tondeuse à vache, 34 stalles Starline, nouveau modèle, 22 abreuveurs, 1 silon 14 x 24, 1 silo 14 x 30, 1 charriot à litière, 1 fourrageur avec 3 attachements, 1 semoir à disque, 1 pompe Ipsa pour vache, 60 vitraux à couche, artelage double, sleigh double, grain de semence et autres menus articles.

NE DETRUISEZ PAS VOTRE VIEUX CHESTERFIELD... CONFIEZ-LE PLUTOT A

BEAUDOIN & MAJOR

OU IL SERA REPARÉ AVEC DU MATERIEL DE TOUT PREMIER CHOIX. DE PLUS SI VOUS LE DESIREZ VOTRE MOBILIER SERA ENTIEREMENT REMODELÉ A VOTRE GOUT A LA TOUTE DERNIÈRE MODE, ET CE, A PRIX TRÈS RAISONNABLES.

BEAUDOIN & MAJOR, Remboursiers

St-Esprit, Cte Montcalm Tél., 839-2477

MANUFACTURIERS DE MOBILIERS DE SALON — CHAMBRES — BAHUTS, ETC.

Trophée à qui? pourquoi?



(ST-ESPRIT, D.N.C.) — Jeudi soir, 1er avril, au travers de la montée du poisson — agréable ou non — surgissait à St-Esprit le plus joli "trophée" de la conservation des richesses naturelles offert par la Banque Royale du Canada. Il était remis au Cercle bien méritant Le Terroir par le représentant et gérant de la succursale de Joliette, M. François Doray.

Ce témoignage de haute satisfaction origine de ce fantastique travail exécuté un certain dimanche soir de mai 1963. Alors tout gentils et tout heureux, papas et fillettes étaient de "la corvée" pour planter "l'arbre de la famille" autour du terrain de l'école Thérèse-Martin.

Oui, ce soir-là, on avait conscience de poser un geste sacré, un geste parlant à l'avenir. Et voici que les ondes, toujours actives, en ont porté les échos comme importantes activités à la centrale des C.J.N. de la métropole. On est reconnu amis de la nature avec force félicitations par le Comité exécutif et en outre ce joli tribut-souvenir, vase à bleurs, reste la propriété du Cercle.

Ne fallait-il pas se réjouir de cet événement! Aussi toute l'école a su à merveille: chanter, dialoguer, danser, accueillir un soi-disant habitant de la lune, et même faire fleurir sur le plateau un magnifique lys entouré de ses courtisans-insectes; les charmants lutins, créateurs de cette métamorphose ont rendu parfaitement intéressant le beau travail de la vie végétative et animale.

Une relève de Jeunes Natura-

listes a suscité, au plus haut point, l'intérêt de toute l'assemblée par le jeu d'un quiz révélateur: deux équipes de quatre filles subissent un interrogatoire de vingt minutes sur des questions qui touchent de près ou de loin aux sciences naturelles. Ces jeunes ont fait montre de solides connaissances, d'une maîtrise remarquable et d'un entrain des plus agréables.

Le Terroir sait se ressourcer vraiment...! Puissent ses vœux être pris en considération, ses activités recevoir l'appui opportun et indispensables...! La découverte de la Nature affermira dans l'âme de nos Jeunes l'amour de Dieu, l'amour de notre Belle Province, l'amour de notre riche et vaste pays.

Marguerite D'Eau

JOURS SAINTS:

Les cérémonies si touchantes de la Semaine sainte se sont déroulées d'après les décrets de 1956 et les prescriptions de la nouvelle liturgie. Les offices de jeudi, vendredi et la vigile pascale ont été présidés par M. le curé et M. le vicaire. Grâce aux commentateurs et aux lecteurs bien stylés par M. le vicaire, les paroissiens ont bien entendu toutes les belles cérémonies de la Semaine sainte et y ont participé avec entrain et esprit de foi. Les religieuses et un groupe de jeunes filles s'étaient chargées du chant qui fut fort bien exécuté. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la décoration du reposoir et de l'autel principal et ceux qui ont dirigé le chant de la foule. Tous garderont le meilleur sou-

Directives des évêques hollandais pour les crémations

Les évêques catholiques hollandais viennent de donner des instructions à leur clergé au sujet des crémations.

Conformément aux directives du Vatican, l'épiscopat de Hollande demande aux prêtres d'admettre la création si les fidèles le demandent. Toutefois, ils ne pourront le faire que s'ils ont la certitude qu'aucun motif anti-chrétien n'est impliqué dans cette demande.

Ils pourront célébrer des messes de **Requiem** avant les crémations, mais aucun service religieux ne pourra avoir lieu dans le crématoire. Les prêtres sont autorisés à y conduire la prière, mais seulement comme "personnes privées".

Les évêques autrichiens ont pris sur cette question des dispositions semblables à celles des évêques hollandais.

Aux futurs parents adoptifs

La pénurie de foyers adoptifs catholiques se fait toujours sentir au Canada. Pour aider au recrutement de foyers, le périodique **BEN-ETRE SOCIAL CANADIEN**, publié par le Conseil canadien du Bien-être, commence dans la livraison de mars-avril 1965, une série d'articles sur l'adoption.

Dans ce premier article, Mlle Marie Hamel, secrétaire générale de la Commission française du Conseil canadien du Bien-être, dégage le sens et le mobile de l'adoption. Elle estime que l'adoption est "un acte où entrent certes des considérations légales, mais qui suppose aussi beaucoup d'amour. Car, en accueillant à leur foyer un enfant qui n'est pas le leur pour lui assurer cette chaude atmosphère d'affection propre à toute famille bien née, cette éducation chrétienne et cette instruction qui en feront un utile citoyen pour la cité terrestre et un héritier du ciel, les parents adoptifs ne devront-ils pas se donner à leur tâche chaque jour?" Et que signifie l'adoption pour l'enfant? "Il trouvera avant tout des parents qui remplaceront ceux dont il se trouve privé par la force des circonstances, soit que ceux-ci n'aient pas été en mesure de le garder auprès d'eux, soit encore qu'ils soient décédés. Ces nouveaux parents le considéreront comme leur enfant, tout comme s'il était né d'eux. Et, étant leur enfant, il appartiendra à leur famille, à leur parenté, à leur milieu. Ces sens d'appartenance si nécessaires à tout l'équilibre et à l'édification de la personnalité humaine, prend un accent tout particulier dans le cas de l'enfant adoptif."

Ceux qui s'acheminent vers l'adoption doivent viser surtout le **bien de l'enfant**, mais ils doivent s'interroger leurs motifs personnels. Ils saisiront ainsi mieux les exigences des sociétés d'adoption et ils pourront faire face sereinement aux difficultés quotidiennes s'ils "ont pris soin de regarder

Qu'est-ce que la vérité?

— "Qu'est-ce que la vérité?" Répétant cette question que Pilate posa devant Jésus-Christ, Paul VI s'est attaché à définir les diverses formes de vérité dans un discours prononcé en recevant les étudiants italiens, participant à un concours de culture religieuse intitulé "Veritas" (La vérité).

Le Pape a rappelé qu'il est différentes façon de considérer la vérité: la vérité logique, la vérité de l'esprit humain qui s'adapte aux choses et la vérité qui est Dieu lui-même.

Sur ce dernier point, il a souligné le rapport existant entre l'idée créatrice et la création. "Les choses qui existent seulement parce que nous pouvons les connaître et que nous les connaissons, mais parce qu'elles ont été auparavant pensées, pensées par Dieu créateur, par Dieu vérité. Les choses qui existent sont les paroles prononcées par un Verbe qui, en les prononçant, les crée. C'est là la doctrine souveraine non pas seulement des philosophes, mais de l'Évangile."

Revenant à la question de Pilate, Paul VI a dit que la réponse est dans l'anagramme de cette phrase: "Qu'est-ce que la vérité?" "C'est l'homme ici présent", c'est-à-dire le Christ: le Christ est la vérité."



St-Liguori

DISTINGUÉS VISITEURS:

D.N.C. Mgr René Bounadère et M. le chanoine Yvan Melançon de l'évêché de Joliette faisaient la visite des archives de notre paroisse dernièrement.

SEMAINE SAINTE:

Tous les exercices de la Semaine Sainte furent bien suivis. Le Jeudi Saint, M. le curé célébra le saint Sacrifice de la messe. A l'exemple de Notre-Seigneur il lava les pieds à ses apôtres, MM. les marguilliers Sylvio St-Jean et Léo Rivest, M. le maire Raoul Larivière, MM. Claude Vincent, Gingras Lépine, André Jetté Saül Lapointe, Bernard Lépine, Clément Gagnon et Bernard Lachapelle. Nos sincères remerciements à M. l'abbé Gérard Forest qui aida M. le curé au ministère durant ces jours de prières. Merci aux membres de la chorale, aux généreux donateurs des fleurs naturelles qui ornaient nos autels, le Jeudi Saint et à la fête de Pâques.

St-Calixte

DECES REPPER

Le 26 mars à Pointe-Claire à l'âge de 83 ans, Mme Vve William Repper (Catherine (Alina Thind). Funérailles et inhumation à St-Calixte le 30. Dans le deuil, quatre enfants issus d'un mariage: Welly, Léopold, Adrien Repper, Mme Omer St-Denis (Dina Repper) de Montréal, ses deux propre filles: Mme Marc Vadeboncoeur (Jeannette) de Pte-Claire, Mme

Rolland Brien (Armande) de St-Calixte, plusieurs autres parents. Nos sympathies. DECES LACHAPELLE

A St-Lin le 27 mars à l'âge de 64 ans, Mme Charlemagne Lachapelle (Orise Pagé). Libéra et inhumation à St-Calixte le 29. Outre son mari un frère Gérard, St-Calixte et 3 sœurs: Annette, religieuse missionnaire, Franciscaïne de Marie, Mme Dollard Therrien (Marie-Ange), Mme A. Villeneuve (Alexandrine), Mme Téléphore Villeneuve (Berthe), Mlle Emérencienne Pagé, une belle-sœur Mme Vve Albert Pagé.

Si le cours de personnalité donne assurance entre-gens à ses adeptes; leur permet de mettre en valeur leurs talents naturels; il n'est pas à douter que l'expérience réalisée à l'école secondaire St-Guillaume par le frère Dusseault auprès de ses élèves, est à situer à ce même niveau.

Comme disait le Rév. Père Gouger, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur, en élogisant ce merveilleux "rendez-vous": "Il faut reconnaître la valeur réelle de cet "English Speaking Club", quand on voit des jeunes de cet âge affronter avec autant d'aisance un public; surtout s'adresse à celui-ci dans une langue autre que sa langue maternelle, et le faire avec cette bonne prononciation qu'on reconnaît avant moi M. le curé Vandal et M. l'inspecteur régional Lussier. Oui, cette réalisation est digne d'un très grand éloge."

Ste-Marie Salomé

DECES:

BOURGEOIS: A St-Peterburg, Floride, le 16 avril, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Firmin Bourgeois, célibataire, demeurant à Détroit, Michigan, autrefois de Ste-Marie. Les funérailles ont eu lieu mardi à Ste-Marie-Salomé, sous la direction de la maison Perreault et Duprat. Nos condoléances.

D'une semaine à l'autre...

(L'EPIPHANIE DNC) Would you like to speak english easily and fastly??? So ask for brother Dusseault to St. Viator's English speaking club of l'Épiphanie...

Si le cours de personnalité donne assurance entre-gens à ses adeptes; leur permet de mettre en valeur leurs talents naturels; il n'est pas à douter que l'expérience réalisée à l'école secondaire St-Guillaume par le frère Dusseault auprès de ses élèves, est à situer à ce même niveau.

Comme disait le Rév. Père Gouger, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur, en élogisant ce merveilleux "rendez-vous": "Il faut reconnaître la valeur réelle de cet "English Speaking Club", quand on voit des jeunes de cet âge affronter avec autant d'aisance un public; surtout s'adresse à celui-ci dans une langue autre que sa langue maternelle, et le faire avec cette bonne prononciation qu'on reconnaît avant moi M. le curé Vandal et M. l'inspecteur régional Lussier. Oui, cette réalisation est digne d'un très grand éloge."

Est-il nécessaire d'ajouter, comme un complément, toute l'attention, tout l'amour, devrait-on dire, qu'on amis pour réaliser les magnifiques décors de circonstance qui rehaussaient la tenue de la présentation dans le gymnase de l'école. Cet après-midi là nous a permis d'entrer par avance dans la joie pascale et sa chaleur printanière qui étaient les thèmes du "rendez-vous" étudiant.

Merci sincère, frère Dusseault; merci également à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de ce rendez-vous printanier du 12 avril un événement qui restera pour longtemps gravé dans les yeux et la mémoire des privilégiés

qui ont pu y assister. NOCES D'OR

Le 12 avril dernier marqua pour M. et Mme Arthur Lafleur (Gratia Riopel) leur cinquantième anniversaire de mariage. De nombreux témoignages d'admiration et de meilleurs vœux leur sont parvenus à cette occasion.

Nous leur exprimons notre joie et leur disons "Bravo!" avec grand enthousiasme. Meilleurs vœux de prompt retour à Mme Lafleur, actuellement hospitalisée à l'hôpital St-Lac pour une intervention chirurgicale.

PERDU ET RETROUVE

mais pas par son légitime propriétaire: une paire de lunettes de valeur... pour réclamation ou information, s'adresser à M. L'Escarbeau, sur la rue Amicault.

BAPTÊMES

COMPLAISANCE: Le 18 avril, Marie, Lucienne née le 12, enfant de M. et Mme Jacques Complaisance (Lise Paquette), Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Paquette (Gabrielle Thivierge), grands-parents.

FÉLICITATIONS! MASSON: Le 18 avril, Marie, Ginette née le 8, enfant de M. et Mme Ronald Masson (Jeanne Tourangeau), Parrain et marraine: M. et Mme Rolland Tourangeau (Simonne Vendette) de St-Roch.

FÉLICITATIONS! MERCIER: Le 17 avril, Joseph, William, Lucien né le 8, enfant de M. et Mme Jean Mercher (Mauricette Faure), Parrain et marraine: M. et Mme Flavien Morency (Albertine

Aumont). Félicitations! RICARD: Le 17 avril, Marie, Carmelle, Johanne née le 7, enfant de M. et Mme Germain Ricard (Rita Forest), Parrain et marraine: M. et Mme Victor Beaulieu (Carmelle Ricard).

Félicitations

Poursuites par l'Assurance-chômage

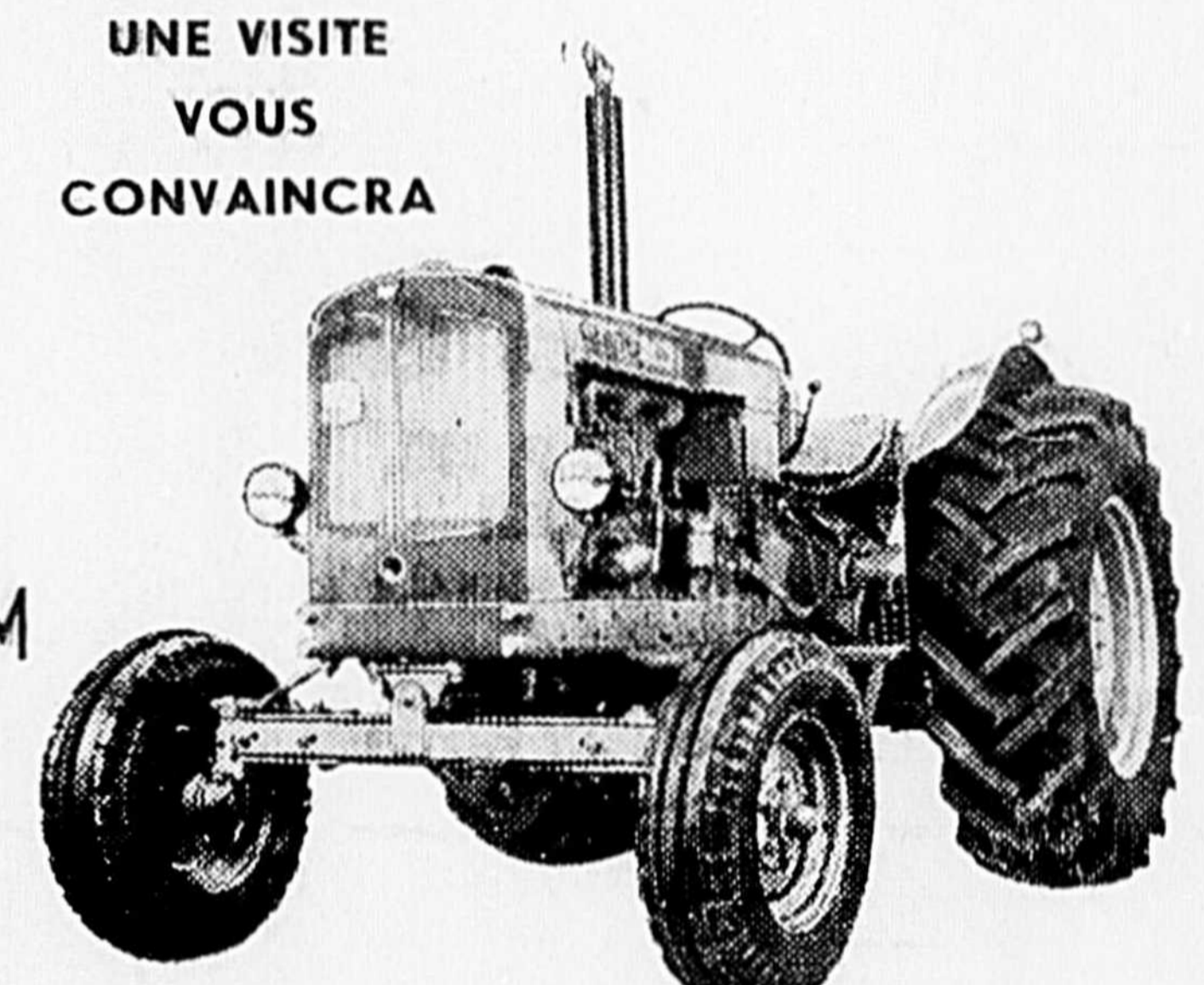
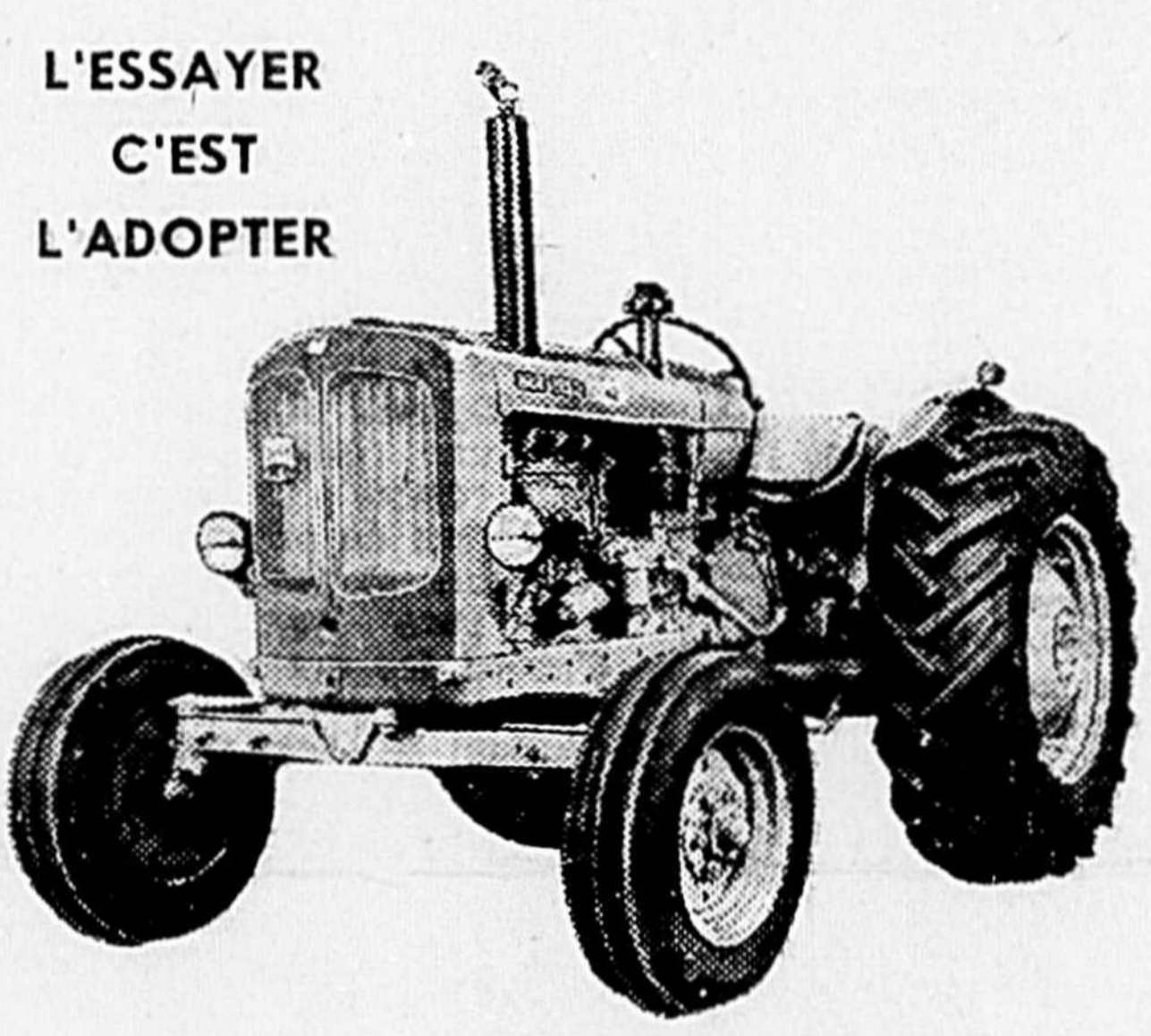
Le 14 avril 1965, l'Honorable Juge Guy Guibault, siégeant à la cour des Sessions de la Paix, a trouvé un individu coupable d'avoir obtenu, sous de fausses représentations, des prestations d'assurance-chômage au bureau local de Joliette.

Dans ce cas, il s'agit d'un résident de Lavaltrie qui avait fait une fausse déclaration. Le juge Guibault l'a condamné à \$25, d'amende plus les frais, ou à défaut de paiement à huit jours de prison.

Il est bien entendu qu'en plus de payer l'amende, le prévenu devra rembourser à la Commission les montants obtenus par fraude.

Pour se tenir vraiment au courant en 1965 il faudra lire **L'Action POPULAIRE**

LA COMPAGNIE MAILHOT HYDRAULIQUE Inc. Tél. 839-2828



LES TRACTEURS DIESEL A INJECTION DIRECTE COMPRENNENT:

Contrôle hydraulique automatique de profondeur avec système hydraulique indépendant de levée, avec pompe hydraulique, deux sorties de pression, attelage en points. Super démarreur, super batterie, phares et lumières de clairance, garde-roue. Silencieux avec couvercle protecteur, filtres d'huile et d'essence, outils et boîte d'outils, crochet de barre de tire réversible avec extension, traction réglable, avant et arrière, siège profond avec coussin, volets de radiateur, thermostat, tractomètre (heure et vitesse), blocage du différentiel, chauffette de moteur G. E., pesée intérieure avant, pesée roues avant, antigel.

CYLINDRES HYDRAULIQUES "MAILHOT" DE TOUTES CAPACITES

Produits de qualité et de marque "STROTOFLEX"

En main: pompes, unités, cylindres, valves de contrôle, etc., etc.

SI C'EST DE L'HYDRAULIQUE, NOUS L'AVONS.

PELLE ARRIERE (BACK DIGGER)

industrielle de marque "MAILHOT" très robuste, conçue pour les durs travaux,

OPERATION: Environ 200 degrés.

EXCAVATION: Longueur: 17 pieds

Profondeur: 14 pieds, 6 pouces

CHARGEMENT: Hauteur: 11 pieds 6 pouces

S'installe sur tous les tracteurs de 40 forces ou plus ainsi que sur tracteurs à chenilles.

WAGONS

de ferme et industriel

DIRECTION: Automobile

CAPACITE: 12,000 lb

FNEUSE: 750 x 15, 6 piis

Confection robuste et soignée pour le transport lourd à grande vitesse.

Fabriquons également selon vos besoins sur demande Pneus facultatifs

NOUS FABRIQUONS EGALEMENT

Charrues à rigolle (grader), souffleuses à neige, charrues à neige, chargeurs à billots, rouleaux en acier, tombereaux en acier, etc., etc.

ST-JACQUES, CTE MONTCALM, P. Q. PRESENTE LE "TOUT NOUVEAU TRACTEUR" "NUFFIELD"

AGENCE EXCLUSIVE POUR JOLIETTE, BERTHIER, L'ASSOMPTION, MONTCALM

MAINTENANT EN MONTRE CHEZ MAILHOT HYDRAULIQUE INC.

Assurez-vous avant d'acheter d'avoir la robustesse, la maniabilité, le confort et l'économie que vous procurera le

TOUT NOUVEAU "NUFFIELD"

La Compagnie Mailhot Hydraulique Inc. de St-Jacques profite de l'occasion pour remercier sa nombreuses clientèle de l'encouragement qu'elle lui a témoigné depuis ses débuts. C'est grâce à cette généreuse appréciation que cette jeune compagnie canadienne-française a pu évoluer à un rythme sans précédent depuis quelques années.

En retour, afin de répondre aux besoins de ses clients et aux exigences du marché en général, la Compagnie Mailhot Hydraulique Inc., a pourvu ses ateliers de machinerie moderne qui répond très bien aux travaux les plus diversifiés.

Son personnel qualifié et courtois assure un travail précis et rapide. Avec ces effectifs, la Compagnie Mailhot Hydraulique Inc. peut garantir tous les produits fabriqués à son usine.

La Compagnie Mailhot Hydraulique Inc. est donc appelé, avec votre précieuse collaboration à devenir une entreprise d'envergure qui répondra bien aux exigences d'un marché bien en valeur.

839-2828

NE RESTEZ PAS INSATISFAIT

QUE CE SOIT POUR LA FERME OU L'INDUSTRIE

Consultez d'abord

MAILHOT Hydraulique Inc.

ST-JACQUES, CTE MONTCALM

VENTE ET REPARATION PUMP, HOSE, CONTROL (VALVE) CYLINDRES, PIECES, ETC. PACKING, CUP, RING, BEARINGS, COURROIES, ETC.

TRAVAIL DE PRECISION SERVICE COURTOIS MACHINE SHOP FER, TUBES, SHAFTS BUSHINGS, BRONZE ET METAL

CARACTERISTIQUES NUFFIELD 10/42

10 vitesses avant — 2 arrière

Moteur BMC à 3 cylindres diesel de 172.6 po. cu.

Pneus six plus 14.9 x 28 et 6.50 x 16

Pesanteur 4750 lb

NUFFIELD 10/60

10 vitesses avant — 2 arrière

Moteur BMC 4 cylindres diesel de 230 po. cu.

Pneus six plus 16.9 x 30 et 7.50 x 16

Pesanteur 5,500 lb

EQUIPEMENTS ADDITIONNELS COMPRENNENT: le servo-direction, roue de courroie "poulie" et roues à réglage motorisé.

SEULS LES ROBUSTES ET PUISSANTS TRACTEURS DIESEL "NUFFIELD" OFFRENT AU FERMIER TANT DE CHEVAUX VAPEURS ET DE PESANTEUR POUR SI PEU D'ARGENT.

On ne peut se permettre d'acheter un tracteur sans avoir au préalable essayé un tout nouveau "NUFFIELD"

DOMPEUSES DE CAMION DE MARQUE "MAILHOT"

Extra robuste, entièrement fabriquées à notre usine

Toutes capacités, tout usage.

Qualité garantie au plus bas prix

Installation par des experts.

PELLES A TRACTEUR DE MARQUE "MAILHOT"

CAPACITE: 2000 lb — 3 cylindres. A double action

CAPACITE 3000 lb — 4 cylindres. A double action

INDUSTRIELLE: 4000 lb — pompe 23 gallons

PELLES ADAPTABLES (BUCKET)

Terre: 48" x 94"

Neige: 72" x 94"

Fourches: 40" x 24" — 48" x 30". Fourchons 1 1/2"

Pelles à gravier: 40" x 24"

Fabriquons également sur demande

BOITES DE CAMION TOUT ACIER

Conçues pour les durs chargements, montées par des experts, de fabrication robuste qui vous assureront des années de service excellent. Fabriquons tous les genres de boîtes ou contenants similaires sur demande. — Consultez-nous d'abord.

POUR TOUS VOS BESOINS

Intérieur PEINTURE NATIONAL Extérieur Aluminium, etc.

TRES BONS PRIX MEILLEURE QUALITE

Une industrie de chez nous, pour le besoin de chez nous

Actualités Catholiques

Le "Pourquoi du comment" de tous ces changements à la messe

Par le Cardinal Lercaro, Archevêque de Bologne et président de la Commission liturgique

SUITE
LE PRETRE, CHEF ET PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
—Que fait le célébrant après l'hommage à l'autel?

—Après le salut à l'autel, le prêtre, qui doit présider l'assemblée et assurer ses fonctions de maître, va au siège ou à l'ambon; il va, en somme, où il pense pouvoir être le mieux entendu et suivi des fidèles. Après avoir lu l'introït du jour (si le choeur ou le peuple ne l'ont pas chanté), il alterne avec le peuple l'invocation "Seigneur, prend pitié"; puis, si le rite le comporte, l'hymne des louanges au Seigneur: "Gloire à Dieu au plus haut des Cieux." Après cela il salue le peuple et l'invite à la prière, récitant la collecte, à laquelle l'assemblée s'associe, répondant "Amen". Ce ne sont, là, que des éléments d'introduction, mais ils sont évidemment opportuns. Il s'agit en effet d'une assemblée de la Famille de Dieu, qui ne peut débuter que par la prière.

—Et la partie proprement d'enseignement?
—Elle suit immédiatement et elle comprend normalement trois éléments: deux lectures de la Bible et le commentaire

des deux ou de l'une d'elles.
La première lecture, l'Épître, tirée des écrits des Apôtres ou de l'Ancien Testament, est faite de l'ambon — ou, en l'absence d'ambon, de la Table de communion — par un lecteur en vêtements liturgiques. La seconde, qui est toujours tirée de l'Évangile, doit être faite par un diacre ou par le prêtre: le célébrant lui-même pourra donc la lire facilement. Entre les deux lectures se place une courte partie chantée. Toutefois, si la messe n'est pas chantée, cette partie peut être lue. Suit une courte pause, consacrée à la méditation. Après la lecture de l'Évangile vient l'Homélie — obligatoire les jours de fête — qui est le commentaire des lectures, en général — et apportement — par le célébrant lui-même. Celui-ci se place, aussi bien pour la lecture de l'Évangile que pour l'Homélie, au siège ou à l'ambon ou au banc de communion, ou à sa convenance, pour être le mieux entendu par le peuple. Une fois la parole de Dieu proclamée, sans changer de place, le célébrant débute le "Credo" (dimanches et jours de fête), c'est-à-dire la réponse logique de l'assemblée à Dieu qui vient de lui parler: "Seigneur, nous croyons à ta parole..."

—Le sacrifice suit-il immédiatement les lectures?
—Non, et c'est peut-être là ce qui paraîtra le plus nouveau. Ce qui suit va être la "Prière commune" ou "des fidèles", la laquelle le peuple répond par une courte formule d'invocation aux intentions que le prêtre, ou un lecteur, ou un chœur, auront suggérées: on prie pour tout l'Église, pour tout le monde, pour les besoins divers, même locaux. Nous avons dit que cela paraîtra nouveau, mais ce n'est pas tout à fait exact, non seulement parce que cela se faisait déjà dans l'antiquité et même de nos jours en plusieurs secteurs de l'Église, mais aussi parce que nous en avons toujours gardé une trace dans la messe. En effet, avant le début du sacrifice, le prêtre dit: "Prions", sans toutefois prononcer de prière: grâce à la réforme du 7 mars cette invitation: "Prions", ne sera plus le vestige d'un élément architectural détruit, mais reprendra toute sa pleine signification.

LE PRETRE, SACRIFICATEUR
—C'est donc après la "Prière commune" ou "des fidèles" que débute le Sacrifice?
—Oui. C'est pourquoi le prêtre se rend à l'autel, lieu du Sacrifice, et le baise à nouveau. C'est ensuite l'Offertoire, préparation du Sacrifice, puis la grande "Prière eucharistique", représentant le véritable acte sacrificatoire, rendant présente la Victime, Jésus-Christ, et l'offrant à la Majesté de Dieu. Enfin, il termine le Sacrifice par le banquet eucharistique, au cours duquel la Victime sacrifiée est offerte par Dieu, par l'entremise du prêtre, à ses fils comme gage d'union avec Lui et de fraternité entre eux: c'est la Communion.

—La réforme a-t-elle apporté de grandes modifications à cette deuxième partie de la messe?
—Non, cette partie est particulièrement délicate et importante: elle requiert donc un examen et une réflexion approfondis. De puis le 7 mars il n'y a que deux modifications: on dira à haute voix (ou on chantera) la prière conclusive de l'Offertoire (normalement appelée secrète, puisque se rapportant au pain et au vin "mis de côté" pour la consécration), ainsi que la conclusion ou doxologie de la grande "Prière eucharistique" pendant que le prêtre maintiendra levée le Calice et l'Hostie: le peuple soulignera la grande prière de consécration et d'offrande dite par le célébrant en répondant: "Amen". Le commentaire ("embolisme") de la dernière demande du "Pater noster" — dit ou chanté par toute l'assemblée avec le célébrant — sera également dit à haute voix par le prêtre.

—Outre cette différence plus évidente entre les deux parties de la messe — didactique et sacrificielle — quel est le deuxième moyen par lequel la ré-

forme facilitera la participation du peuple à la liturgie?

—C'est le recours à la langue nationale dans toutes les parties dites pour le peuple ou par le peuple, ce qui a l'avantage d'éliminer les traductions et aussi les interprètes, ces sortes d'écrans qui rendent toujours plus difficile la participation immédiate aux rites.

—Il ne restera donc plus rien de latin dans la messe?
—La messe sera toujours dite en latin lorsque les fidèles ne seront pas présents. Lorsqu'il y aura des fidèles — nombreux ou pas — qui devront naturellement participer, on doit dire en latin les prières "personnelles" ("apologies") du prêtre et la grande "Prière eucharistique" ou "anaphore" (Préface et Canon) qui, étant une prière de consécration, est évidemment une prière sacerdotale et non pas populaire.

—N'est-ce pas dommage que tombent comme cela en désuétude tant de formules vénérables par l'âge et belles par leur simplicité et leur harmonie de structure?
—Bien sûr, mais tout d'abord elles ne tomberont pas en désuétude puisqu'elles demeurent obligatoires pour les messes auxquelles les fidèles n'assistent pas. Elles resteront valables aussi pour les messes célébrées en présence de fidèles de différentes expressions linguistiques, à l'occasion de congrès internationaux, par exemple, très fréquents de nos jours. De même, sur décision de l'évêque, elles resteront valables dans les communautés, telles que les séminaires, où le latin peut être immédiatement compris. Il est toutefois évident que, par delà les raisons tenant à l'antiquité et à la beauté du style, les exigences d'une compréhension facile et immédiate passent d'abord: la parole de Dieu est vivante et elle n'a pas été écrite pour la satisfaction esthétique de ceux qui l'écoutent, mais, ainsi que l'écrivait saint Paul, "elle est utile pour l'enseignement, la conviction, la correction et la formation du parfait homme de Dieu" (II Timothée, 3, 16): ce qui ne serait pas si on ne la comprenait pas.

—Et d'autre part, ce recours à la langue du peuple ne rompt-il pas une tradition continue de l'Église?
—Au contraire? Ce n'est que se rattacher à la tradition. Les Apôtres n'ont pas transposé dans le monde fréo-romain la liturgie en araméen, telle que le Christ l'avait établie, mais en grec, qui était à l'époque la "langue commune". Lorsque l'usage du grec fut dépassé en Afrique du Nord, puis à Rome, on adopta le latin qui lui avait succédé: le tout premier souci, en effet, était de se faire comprendre. "Je préfère" — écrivait saint Paul en ce temps-là — dire dans l'assemblée cinq mots dans une langue comprise de tout le monde, plutôt que des milliers de mots dans une langue inconnue." (I Cor., 19, 19).

—La langue du peuple ne sera employée que dans la messe?

—Non: également dans l'administration des Sacraments, ainsi que dans les bénédictions et les autres rites, tels que les obsèques, par exemple. Dans la lecture du bréviaire aussi la langue vulgaire sera admise pour les Soeurs qui ont l'obligation de le lire, ainsi que pour certains prêtres, dans des cas isolés seulement, puisque les prêtres devront continuer de cultiver le latin.

A SUIVRE Ne pas confondre bêtise et bravoure

Ne confondez pas la bravoure et la bêtise, dit "PRUDENTIA". Prendre une chance à un passage à niveau, risquer la vie des autres en dépassant dans les courbes, filer à une vitesse exagérée sont beaucoup plus des actes de bêtises que de bravoure. Ne faites pas les braves au volant, vous serez mal jugés; on dira de vous que vous avez des cervelles d'oiseaux. Conduisez avec intelligence, c'est-à-dire avec prudence et vous serez considérés par les autres usagers de la route et par vos passagers.

Nous avons en Dieu cette assurance que, si nous demandons selon sa volonté, il nous écoute (I Jn 4, 14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR

Le passé reste un maître fort compétent. Son visage nous est familier, il nous parle un langage connu. Cependant, à notre époque de vitesse vertigineuse où toute l'attention se concentre sur l'instant présent, seules les figures des grands personnages émergent de l'oubli. Nos Fondateurs de l'Église du Canada sont au nombre de ces gloires nationales qui illuminent encore l'existence de notre peuple.

Nos Seigneurs les Evêques nous les proposent en modèles et nous demandent de pousser leur cause de canonisation. Les Pionniers de la foi chez nous méritent vraiment la vénération de tout notre peuple. Tâchons de les imiter et de mettre nos vies et nos moeurs en accord avec les valeurs spirituelles qu'ils représentent. Ainsi le passé nous servira dans le présent à préparer l'avenir.

Le Comité des Fondateurs de l'Église du Canada, 25 avenue, rue Jarry, Montréal 11.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

? Pourquoi s'attrister du bonheur des autres?

Dans la parabole de l'Enfant Prodigue, il me semble que les récriminations du frère aîné contre le cadet joueur et débauché sont justes.

(M. Gérard L., Montréal)

C'est le père qui a raison; et la joie qu'il montre est vraiment légitime, les manifestations qu'il en donne ne sont pas exagérées. Depuis son départ, le jeune fils était pour lui comme mort; son retour dans de meilleures dispositions n'est-il pas comme un retour à la vie? Retrouver ce fils perdu, se sentir de nouveau aimé par lui, cela méritait bien de telles réjouissances.

Le frère aîné aurait raison de condamner les actes de son cadet; mais il a tort de s'attrister de son retour et se montrer égoïste en protestant contre son père. Celui-ci, dans sa miséricorde, veut faire accéder le cadet prodigue à une dignité nouvelle, sans léser l'aîné qui garde tout son héritage.

Vous avez des questions à poser? Écrivez-nous.

Le Courrier Biblique, SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE, 5225 av. De Gaspé, Montréal 14

La concélébration et la communion sous les deux espèces

Dans "L'Osservatore Romano", le Père Annibale Bugnini, secrétaire du Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie, a présenté et commenté le volume: "Rites à observer pour la concélébration de la messe et la communion sous les deux espèces".

Après avoir relevé que la concélébration a déjà été autorisée à titre d'expérience et que plus de 1.500 concélébrations ont eu lieu à ce jour, l'auteur écrit: "Mais, jusqu'à présent, la concélébration était un privilège: la preuve en est qu'il fallait pour cela un décret authentique du Conseil qui se montrait généreux, certes, mais étudiatif, pour chaque cas, les circonstances et les possibilités concrètes. Aujourd'hui, la source de grâces va couler à bondamment, fraîche et limpide: la concélébration se situe, désormais, au coeur de la piété de l'Église... et non pas comme une belle "cérémonie", mais comme un rite propre fondé sur de solides bases théologiques et pastorales."

Le Père Bugnini rappelle d'abord les cas où la concélébration est prévue par la Constitution: le Jeudi-Saint, à la messe chrismale et à la messe du soir; dans les Conciles, synodes et réunions d'évêques; — lors de la bénédiction d'un Abbé — avec la permission de l'Ordinaire à la messe conventuelle et à la messe principale dans les églises et oratoires, lorsque l'utilité des fidèles ne demande pas la célébration individuelle — enfin à l'occasion de réunions sacerdotales. Un deuxième point précise qu'il appartient à l'évêque de régler

la discipline de la concélébration et en établit les modalités. (L'Ordinaire désigne ici, non seulement l'évêque du lieu, mais pour les religieux à l'intérieur de leur maison, leur supérieur majeur).

Quant au nombre des concélébrants, il doit être fixé d'après la dimension et la disposition du choeur et de l'autel, afin que les concélébrants soient proches de l'autel, mais il n'est pas nécessaire qu'ils le touchent. Il n'est pas indispensable non plus — même si c'est évidemment préférable — que l'autel soit tourné vers le peuple; on peut concélébrer dignement à un autel face au mur. Il faut, en tout cas, éviter le plus possible d'établir des autels de fortune, trop provisoires, car l'autel doit garder sa personnalité sacrée et solennelle.

Le livre présente ensuite le rite de la communion sous les deux espèces: il rappelle la nécessité d'expliquer aux fidèles la beauté de ce rite où est mise en plus grande évidence la signification du repas eucharistique. Comme l'annonçait la Constitution sur la liturgie, le Saint-Siège précise les cas dans lesquels, si les évêques le jugent bon, on peut donner la communion sous les deux espèces, notamment:

- aux ordinants, à la messe d'ordination;
 - au diacre et au sous-diacre à la messe pontificale ou solennelle;
 - à l'Abbesse, à la messe de bénédiction;
 - aux vierges, aux professes, à la messe de leur consécration ou profession;
 - aux époux, à leur messe de mariage;
 - aux baptisés adultes, à la messe qui suit leur baptême, ainsi qu'aux confirmés adultes;
 - aux messes jubilaires des religieux et des époux.
- Concernant son article, le Père Bugnini exprime le souhait que ces deux rites, en s'étendant dans l'Église, "ne cèdent pas à un pragmatisme facile, mais continuent à se dérouler dans cet atmosphère de solennité et de grandeur si caractéristique durant les huit mois de la période d'expérience. Une garantie de la réalisation de ce vœu se trouve dans le fait que l'Église confie à la sagesse et à la vigilance des évêques ces deux premiers joyaux de sa liturgie renouvelée."

Téléphones: Bureau: 6-6442 Bolte postale 40
Résidence: 6-4275

J. - A. BOISVERT

ASSURANCES GÉNÉRALES
Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité

Ouvert le vendredi soir de 7 h. à 9 h.

SPECIALITE
Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — etc.

502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. Q.

Joliette Business College

70, Pl. Bourget sud C.P. 171, Joliette
Tél. 753-3821

ÉCOLE SECONDAIRE COMMERCIALE BILINGUE RECONNUE

OCTROI DE \$200 ACCORDE AUX ÉLÈVES DU JOUR
LES LIVRES SONT PRÊTES

Religion, Français, Anglais, Matières commerciales. Pour jeunes hommes et jeunes filles: 10e et 11e années. Concours et Certificats du Ministère de l'Éducation de Québec. Spécialités: Anglais, Maths commerciales, Comptabilité, Sténo, Dactylo

INSCRIPTIONS: du lundi au vendredi, entre midi et 1 h. et 4 h. et 5 h. p.m.

Le vendredi, de 7 h. et 9 h. p.m. — Le samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. — après rendez-vous.
Tél. Bureau 753-3821 — Résidence: 756-1984

Professeur: JOSEPH CHAMPAGNE, B.A., Lic. ès Sc. 35 années d'expérience

Cours commercial aux adultes

JOLIETTE BUSINESS COLLEGE

Notre Collège donnera cette année des cours du soir pour les personnes qui désirent obtenir leur Certificat d'études de l'Instruction Publique pour la 11e année commerciale.

PROGRAMME: Français, Anglais, Comptabilité, Mathématiques commerciales, Sténo, Dactylo.

N.B. Il y aura des Diplômes spéciaux pour les personnes qui ne prendront que la Comptabilité, la Sténo ou la Dactylo.

INSCRIPTIONS: le plus tôt possible, afin que nous ayons le temps de bien organiser ces cours pour septembre prochain.

HEURES D'INSCRIPTIONS: du lundi au jeudi: de midi à 1 h. ou de 4 h. à 5 h. p.m.

SUR RENDEZ-VOUS: Vendredi soir de 7 h. à 9 h. ou le samedi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Tél. Bureau: 753-3821 ou Résidence: 756-1984

JOSEPH CHAMPAGNE, Principal

DEMENAGEZ-vous au mois de MAI prochain ?

SI OUI, veuillez remplir la formule suivante et nous la faire parvenir par maille ou autrement.

Nom

Adresse actuelle

Future adresse

Mon remplaçant sera

Il demeurerait auparavant à

Je déménagerai le ou vers le 1965

Remarques.

S.V.P. faire parvenir à:

La Cité de Joliette

SERVICE DE L'ELECTRICITE — HOTEL DE VILLE
M E R C I DE VOTRE COOPERATION

Pour établir son crédit, on commence par un compte d'épargne

Comme la plupart des gens, vous trouvez dans la succursale de banque de votre voisinage un endroit commode et sûr pour bâtir la réserve d'épargne qui importe tellement à votre succès dans la vie. Non seulement préparez-vous ainsi des bases solides à vos projets financiers, mais encore vous nouez avec votre banque des relations qui vous aideront à établir votre crédit. À mesure que vous connaîtrez mieux le gérant et son personnel et que vous utiliserez d'autres services, selon vos propres besoins ou les exigences de vos affaires, vos rapports avec la banque vous seront de plus en plus utiles. Mais tout commence par un compte d'épargne.

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.

